



Comité des finances et de l'administration
1^e réunion
29 mars 2011 (15h30)
Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire – à adopter	FA-1/11
2. Président et vice-président – à nommer Le Comité des finances et de l'administration nommera son président et son vice-président pour 2010/11, qui, conformément au mandat, seront choisis dans des catégories de Membres différentes.	verbal
3. État des finances – à noter Un rapport sur l'état des finances sera présenté.	à venir
4. Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2009/10 et rapport du vérificateur – à recommander pour approbation L'article 14 du Statut et des Règlements financiers de l'Organisation dispose que le Comité examine les états financiers et les rapports du vérificateur externe les soumet au Conseil pour qu'il les approuve et les publie avec les observations qu'il juge appropriées.	à venir
5. Locaux Le Directeur exécutif par intérim fera rapport sur les négociations avec le propriétaire. Le Conseil examinera la question des locaux à sa 106 ^e session.	WP-Finance 85/10
6. Projet de budget administratif pour l'exercice 2011/12 – à examiner Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2011/12 et un récapitulatif de l'analyse des coûts.	à venir

- 7. Barème des traitements, prime de connaissances linguistiques et base des contributions au Fonds de prévoyance – à examiner et recommander pour approbation** à venir

Un document contenant une proposition de révision du barème des traitements, de la prime de connaissances linguistiques et de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux, un document contenant une proposition de révision du barème des traitements du personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe de même qu'un document proposant d'apporter des modifications à la méthode de calcul des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe seront diffusés.

En mars 2010, le Comité des finances a proposé que le système actuel de barème des traitements et d'indemnité de poste soit étudié plus en détail après l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007, par exemple par un sous-comité qui soumettrait éventuellement des recommandations au Conseil.

- 8. Arriérés de contributions – à examiner** à venir

Le Directeur exécutif par intérim fera rapport sur les progrès en matière de recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date, et sur les propositions de remboursement. Un rapport sur la question de la participation aux projets et des pays ayant des arriérés de contributions sera diffusé.

- 9. Banques – à examiner** à venir

L'article 10 du Règlement financier de l'Organisation dispose que le Comité passe en revue la banque ou les banques dans lesquelles sont déposés les fonds de l'Organisation et transmet au Conseil sa recommandation sur une décision. Un document contenant des propositions visant à augmenter le nombre des banques dans lesquelles l'OIC peut déposer des fonds, sera diffusé. Il est proposé que cette question soit passée en revue tous les ans.

- 10. Questions diverses** verbal

- 11. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal

Le Comité examinera la date de sa prochaine réunion.